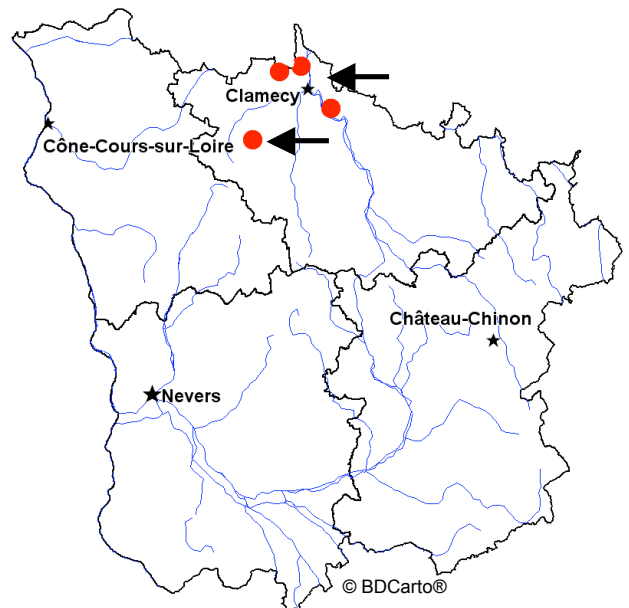




Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy

Directive Habitats, Faune, Flore

Numéro européen : FR2600970
Numéro régional : 15
Département : Nièvre
Arrondissement : Clamecy
Communes : Dornecy, Oisy, Surgy, Varzy
Surface : 532 hectares



Divisé en 4 entités distinctes réparties au nord du département de la Nièvre, le site Natura 2000 « Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy » se caractérise par un ensemble de pelouses calcicoles et de forêts recouvrant principalement les versants.

Du fait du relief et des différentes influences climatiques (méridionale, continentale et, dans une moindre mesure, océanique), les pelouses recèlent une flore originale pour la région.

Le patrimoine naturel d'intérêt européen



Les pelouses et les landes sèches : Distribuées sur les plateaux et hauts de pentes ainsi que sur des buttes témoins, elles composent une mosaïque de milieux plus ou moins fermés accueillant de nombreuses plantes à affinité méditerranéenne.

De par les conditions de sécheresse et la faible épaisseur des sols, les pelouses recèlent un cortège d'espèces végétales originales, dont quelques orchidées. Les pentes plus ensoleillées constituent un lieu de vie idéal pour nombre de reptiles et d'insectes.



Les forêts : Les 4 unités géographiques présentent une grande diversité de groupements forestiers parmi lesquels des hêtraies en positions variées, une chênaie pubescente sur les hauts de versants ensoleillés et des forêts de ravin sur les éboulis calcaires grossiers.

Un important cortège d'espèces est recensé dans les milieux forestiers. Citons la Barbastelle d'Europe, exploitant les boisements tout au long de son cycle de vie, et le Lucane cerf-volant, insecte dont les larves se nourrissent de bois en décomposition.



Les éboulis, les falaises et les pentes rocheuses : Les milieux rocheux et rocheux, dispersés et de faible superficie hébergent des espèces spécialisées dont 4 espèces de chauves-souris reconnues d'intérêt européen.

Les secteurs ensoleillés comme les secteurs plus ombragés et humides constituent le refuge de nombreuses plantes rares en Bourgogne. Citons la végétation des fissures, capable de se développer sur un sol très réduit, et les espèces des éboulis, s'adaptant à la mobilité du sol par allongement de leur système racinaire notamment.



Les enjeux sur le site



Au vue de leur caractère relictuel, de leur faciès fortement embuisonné et de leur grande valeur patrimoniale, les pelouses et les landes sèches constituent un enjeu majeur. Suite à l'abandon des pratiques agropastorales, les pelouses ont été délaissées ou « valorisées » par plantations de résineux. En l'absence d'entretien, elles évoluent progressivement vers un stade boisé, du fait d'une colonisation naturelle par les ligneux, dont le buis, les cornouillers, les prunelliers et les pins issus de semis limitrophes.

⇒ Restaurer les pelouses et les landes fortement embuisonnées et/ou enrésinées et maintenir l'ouverture des milieux par le biais d'activités agropastorales extensives (fauche et/ou pâturage).

❖ Les pelouses ne font pas l'objet d'une fréquentation très importante mais les quelques activités sportives et de loisirs qui s'y exercent, notamment le VTT et les randonnées, peuvent localement occasionner des dérangements répétitifs de la faune et le piétinement des milieux naturels.

⇒ Maîtriser la fréquentation humaine et inciter les usagers et pratiquants de sports et de loisirs nature au respect du patrimoine naturel.



Les milieux forestiers occupent une superficie importante. Selon qu'ils relèvent plus ou moins du domaine productif, ils présentent deux facettes :

❖ De par leur situation topographique peu favorable à la sylviculture, les forêts des éboulis et de pente forte sont des habitats naturels peu menacés et en bon état de conservation. Leur existence, et plus particulièrement leur degré de naturalité, apparaît comme un enjeu majeur.

⇒ Conserver la naturalité des habitats naturels forestiers.

❖ Les forêts de la Directive Habitats relevant du domaine productif constituent un enjeu important en raison de la sylviculture intensive et des substitutions de peuplements feuillus par les résineux qui conduisent non seulement à la diminution de leur surface mais aussi à une perte d'intérêt communautaire.

⇒ Réhabiliter progressivement les secteurs enrésinés et adopter ou poursuivre une gestion forestière adaptée aux habitats naturels forestiers



Du fait des conditions édaphiques particulières qui les caractérisent, les habitats naturels rocheux sont relativement stables et ne nécessitent pas d'intervention spéciale pour leur maintien. Toutefois, les activités sportives et de loisirs (randonnées pédestres, randonnées équestres...) peuvent localement altérer leur qualité et perturber leur équilibre en induisant le piétinement d'habitats naturels et le dérangements d'espèces, dont les chauves-souris pour lesquelles la quiétude est indispensable en période de reproduction et d'hivernation.

⇒ Sensibiliser et poursuivre les prises en compte de ce patrimoine dans les pratiques sportives et de loisirs.

